Berne, le 11.2.1986

t.311 Sénégal t.311 Afrique 9-MR/ug

# PROPOSITION POUR UNE PETITE ACTION

1. Crédit global

Westafrika Kleinaktionen

2. Proposition

No 333/84 du 11.1.1985

3. No comptable

200.68.002.05.070

4. Action

DIOKHOUL CONSTRUCTION DIGUES EN EPIS

5. Pays

Sénéga1

6. Début de l'action

mars 1986

7. Durée de l'action

1 an et demi

8. Montant

Fr. 82'000.--

## 9. Description

Quartier spontané de la ville de Rufisque au Sénégal, Diokhoul est situé en bordure de la mer. Chaque année, durant l'hivernage, les habitations se trouvant le long de la plage y subissent les assauts des vagues et sont menacées de destruction. Diokhoul connaît par ailleurs tous les problèmes (absence de latrines, envahissement par les ordures, stagnation des eaux de pluies, insalubrité) se posant généralement aux agglomérations qui grandissent trop rapidement et échappent à la maîtrise des autorités chargées des questions d'urbanisme.

Face à cette situation, l'Association Environnement et Développement du Tiers-Monde (ENDA), dont le siège se trouve à Dakar, s'est attachée à l'étude des problèmes de Diokhoul et y a suscité des actions communautaires.

C'est ainsi que, dans le cadre de relations existant entre ENDA et l'EPF-L, quatre étudiants architectes ont pu séjourner sur place et faire des propositions d'amélioration concrètes.

S'agissant de l'érosion du littoral par la mer, la solution préconisée consiste en la construction d'une série de digues en épis perpendiculaires au courant marin, le but étant de diminuer la force de celui-ci et de retenir le sable transporté de façon qu'il se dépose et reforme une plage entre les épis.

Se fondant sur cette étude et l'existence d'une volonté populaire de participation aux travaux recommandés, la DDA a accordé à

Kopie ging ans





ENDA en mars 1983 une somme de Fr. 25'000.-- pour la construction de 3 épis expérimentaux. Le crédit en question devait en outre permettre le moment venu une évaluation par un spécialiste de l'EPF-L des digues en question.

L'évaluation prévue a été réalisée en janvier 1984. Elle a conclu à des résultats prometteurs. Lâ où les premières digues ont été réalisées, on peut en effet constater un réensablement important qui a donné naissance à une nouvelle plage. Depuis, les pirogues de pêche peuvent à nouveau être halées sur le rivage. De plus et surtout, la menace qui pesait sur les habitations du bord de mer a été écartée. Par contre, la situation s'est aggravée dans la zone qui n'a pas encore pu être protégée, ce qui fait dire aux évaluateurs que seule la poursuite de l'action pourra assurer la sécurité de Diokhoul.

Pour ce qui est de l'aménagement du quartier de Diokhoul en réponse aux autres nuisances affectant le quartier, ENDA a un projet complémentaire mais la DDA, qui participe déjà largement aux activités de ENDA, entend se limiter à l'achèvement de l'opération "construction de digues en épis" qu'elle a contribué à lancer. ENDA cherchera donc un financement pour cet autre projet ailleurs.

### Budget et financement

L'achèvement du réseau de digues prévu exige une participation extérieure de <u>Fr. 82'000.--</u> destinée à l'achat des gabions et des matériaux de remplissage, au transport de ces matériaux ainsi qu'à l'acquisition de petit matériel (fil, pinces, tenailles) etc.. La contrepartie locale est représentée par la valeur de la main d'oeuvre (5 journées de travail pour 150 personnes) et la valeur de location des moyens mis à disposition par le Service des Travaux publics.

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ET AIDE HUMANITAIRE Section Afrique occidentale (A. Bisaz)

#### Décision

Un crédit partiel s'élevant à Fr. 82'000.-- est accordé à la charge du crédit No 333/84 pour la construction de 8 digues supplémentaires de protection contre la mer du quartier de Diokhoul (Rufisque/Sénégal), sous la responsabilité de ENDA.

#### Distribution:

- Comité des projets (50 ex) p/inf.
- BSZ/AI
- Ambassade de Suisse, Dakar

- POU

Le Chef de la Division Opérationnelle I